

## REGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est celui d'un établissement catholique ouvert à des élèves qui veulent, par un travail soutenu et un effort personnel, non seulement réussir un concours mais encore réfléchir sur le sens qu'ils veulent donner à leur vie et approfondir les valeurs humaines, morales et spirituelles nécessaires au plein épanouissement de leur être.

Ce règlement s'adresse à des jeunes responsables de leurs actes et conscients de leurs responsabilités. Ses exigences sont celles que requièrent la vie en communauté, le respect du prochain et la création d'un climat paisible et propice aux études de haut niveau. Les classes préparatoires de STANISLAS sont mixtes ; **cependant le régime d'internat est réservé aux jeunes gens**. Comme le veut la loi, **il est interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement**.

### ● TENUE ●

La tenue vestimentaire est le premier signe du respect que l'on porte à ses interlocuteurs et à l'institution à laquelle on appartient. Le laisser-aller vestimentaire n'est pas accepté à Stanislas, la tenue doit être propre et non excentrique. Se reporter au Stan Info de rentrée sur les règles de vie.

### ● ENTRÉES ET SORTIES DES EXTERNES ET DEMI -PENSIONNAIRES ●

Les entrées et sorties des élèves ont lieu : 6 ou 28 rue du Montparnasse. La porte d'entrée est ouverte tous les jours de la semaine. Les entrées s'effectuent un quart d'heure avant le début des cours; ceux-ci commencent le matin à 8 heures et l'après-midi à 13h30.

### ● ETUDE DU SOIR et de WEEK-END ●

Pour ceux qui le souhaitent, une étude surveillée est organisée tous les soirs de 19H 45 à 22H 40. Elle vise à donner à chacun l'opportunité de pouvoir travailler concentré 3 heures de rang avec la garantie de ne pas être dérangé ni perturbé par quoi que ce soit. Il est donc interdit de parler ou de quitter sa table pendant toute la durée de l'étude.

Le week-end l'étude est organisée, samedi de 14h 15 à 18h et dimanche de 15h à 18h.

### ● SALLES DE TRAVAIL ●

Une salle de travail au rez-de-chaussée et les salles de cours sont à la disposition des élèves. Les salles sont ouvertes tous les jours sans interruption de 8 heures à 23 heures. Ces salles étant réservées aux études, ceux qui les utilisent veilleront à ne pas gêner le travail de leurs camarades.

### ● ABSENCES .RETARDS ●

\* **Absence:** Si un élève a la nécessité de devoir s'absenter, il doit en demander l'autorisation à Monsieur le Censeur-Directeur. En cas d'absence imprévue, l'élève est prié de bien vouloir téléphoner à la préfecture (01 42 84 88 38) ou au foyer Ozanam après 20 heures (0142 84 88 54) (fax :01 42 84 88 55). Toute absence doit être justifiée si nécessaire, par un certificat médical .

\* **Retards:** Tout élève en retard doit se présenter à la préfecture avant de se présenter en classe.

### ● INTERNAT ●

*(Jeunes gens seulement)*

Pour leur offrir de bonnes conditions de travail, le foyer Ozanam loge les élèves en chambres individuelles (sauf 10 chambres doubles). Le jour de la rentrée, le Préfet d'internat remet à chaque élève la clef (ou carte magnétique) de sa chambre en échange d'une caution. A son départ, l'élève remet la clef à l'intendance qui fait vérifier l'état des lieux. Toute dégradation sera à la charge de l'élève ; le montant en sera déterminé par l'intendance.

## VIE COMMUNAUTAIRE au FOYER OZANAM

Pour que le bon ordre et le calme règnent au foyer, les prescriptions suivantes sont impératives, et leur inobservance exposerait à des sanctions graves. **SEULS LES PENSIONNAIRES** ont accès au foyer même pendant les heures de loisirs. Les visites de personnes étrangères au foyer des classes préparatoires sont **STRICTEMENT INTERDITES**. Les visites entre élèves pensionnaires sont autorisées pour des motifs de travail (livres à emprunter, renseignements à demander) jusqu'à 20h30. Les réunions en groupe de travail ne sont pas admises dans les chambres après 20h30. Des salles de travail sont mises à la disposition des étudiants à cet effet. La circulation doit être réduite dans les couloirs du foyer. Après 20h 15, le silence est de rigueur et l'usage des douches est interdit. Les chambres ne doivent pas être fermées à clef lorsque leur occupant est présent.

- REPAS**
- \* Les repas sont pris au restaurant self-service.
  - \* Le petit-déjeuner à partir de 6h45 (le dimanche de 8h à 9h15)
  - \* Déjeuner à 12heures.
  - \* Le dîner de 18h45 à 19h45 (le dimanche de 18h45 à 19h30).

Au self, le comportement et la tenue vestimentaire doivent toujours être corrects ( sont interdits les tenues de sport, les shorts et les bermudas).

**SORTIES** \* **En semaine:** les internes peuvent sortir librement de 12h30 à 13h30 et de la fin des cours à 20h00. Il ne peut donc être accordé d'autorisation après cette heure que de façon exceptionnelle. Cette autorisation doit être demandée à Monsieur le Censeur Directeur des classes préparatoires ou à Monsieur le Préfet d'internat.

- \* **Fin de semaine :** autorisation de ne pas coucher à STANISLAS: les internes peuvent quitter STANISLAS le samedi après le dernier cours ou le déjeuner pour se rendre chez leurs parents ou correspondant et rentrer le dimanche soir avant 23h00.

**Correspondant:** Tout élève interne doit avoir un répondant (*parent ou correspondant*) à Paris ou dans la proche banlieue, dont le nom, l'adresse et le numéro de téléphone correspondent à ceux indiqués sur le dossier d'inscription.

Ce correspondant est tenu de recevoir les élèves en cas de maladie ou pendant les vacances scolaires, STANISLAS ne pouvant garder les internes pendant ces périodes.

Le foyer ouvre à partir de 17h00 la veille des retours de vacances et ferme le soir des départs à 19h00 ( ou le lendemain à 11h00 en cas de départ en vacances en milieu de semaine ou le vendredi ).

### ● CHAPELLE ●

Une chapelle ouverte en permanence, la chapelle Ozanam, est à la disposition des élèves et des internes en particulier, au sous-sol du bâtiment Ozanam. Les complies y sont récitées ou chantées tous les soirs à 22h45. Une messe y est célébrée tous les jours en semaine à 7h00 et 12h30, les mardis et jeudis à 18h15. Le dimanche, une messe est célébrée à 19h30 à l'église Notre-Dame des Champs.

### ● INFIRMERIE ●

L'infirmerie fonctionne 24h/24 et 7 jours/7 : du lundi au vendredi, de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h , des infirmières se relaient pour recevoir les élèves souffrants.

Le samedi après-midi et le dimanche, sur appel téléphonique par la Préfecture de l'internat.

Les élèves internes peuvent bénéficier de consultations de médecine générale : les rendez-vous seront pris à l'avance auprès du personnel de l'infirmerie : les consultations peuvent avoir lieu les mardis et les vendredis matins en fonction des disponibilités des élèves.

**Le Directeur de STANISLAS.**